

INSTITUT SUZUKI MONTRÉAL 2022

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

BUREAU (H-137)

Si vous avez des questions ou des problèmes, venez nous voir au bureau, H-137. En cas "d'urgence d'Institut" seulement, vous pouvez appeler au 514-813-8307.

EN CAS D'URGENCE SEULEMENT

Service de sécurité:

De l'extérieur du Cégep : 514-325-0150 poste 2411

De l'intérieur, par les bornes ou de n'importe quel téléphone interne: poste 2411

WI-FI

Le code WIFI à utiliser pendant l'institut sera affiché sur les babillards dans le pavillon Guillaume-Couture.

BADGE D'IDENTITÉ

Il faut le porter en tout temps. Vous trouverez deux badges dans votre enveloppe: un pour l'élève et un autre pour l'adulte accompagnateur. Si nécessaire, nous avons des extras.

Veuillez nous remettre les badges à la fin de la semaine pour que nous puissions les utiliser à nouveau l'an prochain.

CASIERS

Des casiers sont disponibles gratuitement. Veuillez en choisir un au sous-sol du département de musique. Il faut apporter son propre cadenas et vider le casier à la fin de l'Institut.

Les casiers ne peuvent pas accommoder les violoncelles entiers. Une pièce sécuritaire sera disponible afin de les entreposer. Ceux et celles qui utilisent la salle d'entrepôt peuvent emprunter une clé pour la semaine. N'oubliez pas de rendre à la fin de la semaine.

PRESTATIONS INDIVIDUELLES ET CONCERTS

Les prestations individuelles des jeunes musiciens leur donnent l'occasion de prendre de l'assurance. L'assistance aux concerts d'autres musiciens constitue un élément essentiel de toute formation musicale. Les jeunes élèves apprennent à bien se comporter et à rester assis calmement. Si vous devez entrer ou sortir, veuillez le faire entre les pièces et en silence.

Si vous avez besoin d'accompagnement au piano, **veuillez noter le local et l'heure de la répétition indiquée sur votre horaire individuel**. Si votre pièce ne fait pas partie du répertoire Suzuki, vous devez apporter une copie de la partition de piano. Les pianistes n'ont pas de temps de répétition avec une accompagnatrice. La salle de concert des pianistes est indiquée sur l'horaire individuel ainsi que le nom, entre parenthèses, de l'accompagnatrice qui accompagnera les cordes pendant le même concert.

Les concerts du midi se déroulent à 12h45 dans les locaux H-107 et H-017 (Salle Desjardins au sous-sol)

LUTRINS

Les lutrins ne doivent pas être déplacés sans permission. Veuillez apporter vos lutrins portatifs.

ENSEMBLES DE MUSIQUE DE CHAMBRE JUNIOR ET DUOS DE PIANO

Les professeurs de musique de chambre junior et de duos/trios de piano travaillent avec 2 ensembles par heure. Les ensembles sont installés dans deux locaux différents. Pendant que le professeur travaille avec un groupe, l'autre groupe peut répéter. Si l'ensemble a besoin de plus de temps de répétition, il y a une suggestion d'heure de répétition sur l'horaire individuel.

Pour la journée du vendredi, les cours de musique de chambre junior et de duos/trios de piano qui pendant la semaine avait lieu après le dîner se dérouleront pendant l'heure du dîner à 11h15, juste avant le concert de 12h15.

LEÇONS INDIVIDUELLES

Les élèves sont regroupés par groupes de trois ou quatre sur une période d'une heure lors de leur leçon individuelle.

Pendant cette période d'une heure, chaque élève reçoit une leçon individuelle et bénéficie de l'enseignement fait aux autres élèves de son groupe.

Prière d'être présents pour toute la durée du cours.

CHORALE

Nous sommes ravis d'offrir la chorale sous la direction inspirée de Nathalie Rochette. Bien que la chorale soit prévue à l'horaire de certains élèves, tous les membres de la famille sont invités. Si vous avez des grands-parents qui vous accompagnent, encouragez-les à participer. Chanter, c'est bon pour la santé! Ça soulage le stress! Choisissez la période qui vous convient le mieux (10h45, 13h40, 14h50) et présentez-vous au H-139 dès lundi.

PARENTS

Les parents sont des participants à part entière à l'Institut. Profitez-en! Quand vous assistez aux leçons de vos enfants, nous vous conseillons de prendre des notes.

Nous vous invitons à assister à tous les concerts, à participer aux conférences et aux ateliers destinés aux parents, ainsi qu'à chanter dans la chorale. C'est votre Institut aussi!

FILM

Pendant les conférences pour les parents :

- Film ou bricolage au E-114

PISCINES et JEUX D'EAU

Faites une saucette!

La piscine du cégep Marie-Victorin offre des périodes de baignade libre du lundi au vendredi. Bonnet de bain obligatoire.
<https://www.complexesportifmarievictorin.com/baignadelibre>

Le parc Don Bosco a une piscine publique extérieure et le parc Armand Bombardier a une aire de jeux. Les deux sont à 10 minutes en voiture du CEGEP.

<https://montreal.ca/lieux/piscine-du-parc-don-bosco>

<https://montreal.ca/lieux/jeux-deau-du-parc-armand-bombardier>

STUDIOS DE PRATIQUE

Les studios de pratique se trouvent au niveau 0 (sous-sol). Les locaux dont l'utilisation est permise seront ouverts. **Les brevages et la nourriture sont strictement interdits dans tous les locaux.**

HORAIRE DU VENDREDI

L'horaire du vendredi diffère de celui du reste de la semaine. Les périodes sont un peu plus courtes. Vous trouverez les heures des cours du vendredi entre parenthèses dans tous les documents.

Les cours de musique de chambre junior et de duos/trios de piano qui ont lieu après le dîner se dérouleront pendant l'heure du dîner à 11h15, juste avant le concert de 12h15. À moins d'avis contraire, ces cours se dérouleront dans le même local que pendant le reste de la semaine.

RESPECT DES LOCAUX

Les **violoncellistes** doivent utiliser une planchette ou autres accessoires pour stabiliser la pique du violoncelle afin de protéger les planchers.

Veuillez utiliser les bacs à recyclage et les poubelles. Ne laissez pas traîner vos déchets. **Les boissons et la nourriture ne sont pas permises dans les locaux.**

STATIONNEMENT

Stationnement gratuit pour tous les participants de l'Institut. Garez votre voiture dans le stationnement derrière le Pavillon Montfort, au 7250, rue Marie-Victorin. Suivez les pancartes. Si vous garez votre voiture ailleurs sans payer, vous risquez de recevoir une contravention. Suivez les pancartes.

DÎNER ET DÉTENTE

Ceux qui ont réservé des dîners pourront les récupérer au café l'Exil à 11h45 (11 h15 vendredi).

Vous pouvez manger dans les endroits publics sur le campus:

- Tables de pique-nique à l'extérieur
- Atrium
- Café étudiant L'Exil au sous-sol (Niveau 0)

SÉCURITÉ

L'Institut se déroule dans un lieu public. **Surveillez vos objets de valeur.**

Il est strictement défendu de sauter par-dessus le garde-fou de la terrasse qui donne sur la cour du Pavillon Guillaume-Couture et de se pendre sur les rampes des escaliers en avant du pavillon Guillaume-Couture. Il ne faut pas grimper sur le muret devant l'entrée principale du CEGEP. Les ballons de soccer et les frisbees sont interdits dans la cour devant le Pavillon Guillaume-Couture. Il y a des terrains de soccer derrière le bâtiment principal du CEGEP. Veuillez nous aider à surveiller tous les enfants pour que ces consignes soient respectées.

KIOSQUES AUTORISÉS

Musisuzooki : Tout pour la famille Suzuki (partitions, enregistrements, livres, petits cadeaux) (H-058)

Wilder & Davis Luthiers (H-057)

Bifröst: mardi et jeudi à l'EXIL – Crème glacée artisanale – YUM! YUM!

Merci de votre collaboration!

BONNE SEMAINE À L'INSTITUT!